

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

N°003

OBJET : PROROGATION DE LA SUBVENTION "ACTION 22 ANIMATION PROGRAMME GRAND SITE"			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 42	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 2 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le neuf avril, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHES Maire**.

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. CASTEL, M. BREZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

EXCUSE : M. VAVDIN donne pouvoir à M. ROUMENOV conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

La commune de Carcassonne participe au Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne (OGS).

Le syndicat mixte a sollicité de la commune une participation au financement pour l'action 22 « animation Programme Grand Site 2025 ».

Par délibération du 26 juin 2025, une subvention de 656.26 € a été accordée par la commune de Carcassonne à cette opération estimée à 22.640 € TTC.

La subvention a été votée avec un délai de réalisation ne pouvant excéder le 31 décembre 2025.

Le Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne sollicite par courrier du 24 novembre 2025 une prorogation du délai d'attribution de la subvention d'un an.

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur une prorogation jusqu'au 31 décembre 2026 de la subvention accordée au Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne pour cette opération et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,

Christophe BARTHES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260409-30971-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2026

Publication : 20/04/2026

